Image not found or type unknown

Demarches après un décès

Par **jo77**, le **07/02/2014** à **15:10**

Bonjour,

J'aurais besoin de votre aide, afin de savoir les démarches :

Suite au décès de mon père, mon frère est aller au notaire avec ma mère, maintenant je dois aussi me présenter en mars, mais je ne comprend pas pourquoi.

Je sais qu'il y a des comptes bloqués, mais d'après ma mère, mon père aurait fait un papier comme quoi tout reviendrai au dernier vivant.

Si telle est le cas, tout revient à mère, pourquoi doit t’ont aller alors au notaire.

Merci de votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés